Envoyé en préfecture le 16/04/2021
Reçu en préfecture le 16/04/2021
Affiché le
ID : 079-200084630-20210412-DEL_2021_044-DE

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS
Liberté Égalité Fraternité

COMMUNE : **185 AIGONDIGNE**

ARRONDISSEMENT : **79 NIORT**

TRÉSORERIE SPL OU SGC : **TRESORERIE MELLE**

FDL 2021

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2021

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2021

Taxes	Bases d'imposition effectives 2020 (1)	Taux de référence pour 2021 (2)	Bases d'imposition prévisionnelles 2021 (3)	Produit de référence (col.3 x col.2) (4)	TAUX VOTÉS (5)	Produits attendus (col.3 x col.5) (6)	Taux plafond pour 2021 (7)
Taxe foncière (bâti).....	2 787 192	32,98 (*)	2 735 000	902 003	32,98	902 003	94,14
Taxe foncière (non bâti).....	332 554	55,65	333 600	185 648	55,65	185 648	126,72
CFE.....				0			>>>
			Totaux :	1 087 651		1 087 651	

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2021, cochez la case : ☐

(*) dont taux départemental 2020 : **18,88**

AIDE AU CALCUL DES TAUX PAR VARIATION PROPORTIONNELLE

Il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas :
- de reconduction des taux de référence
- ou de variation différenciée

Taxes	Taux de référence de 2021 (8)	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE (9 / 10)	Taux proportionnel (col.8 x col.10) (11)
Taxe foncière (bâti).....	32,98	Produit total souhaité / 1 087 651 =	
Taxe foncière (non bâti).	55,65		
CFE.....	>>>		

Produit total de référence (total colonne 4) — (6 décimales)

Si un des taux déterminé de manière proportionnelle excède le taux plafond, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2021

CVAE	IFER	TASCOM	TH	Taxe add. TFNB	TVA nationale	Total
>>>			19 897		>>>	19 897

Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR versement	FNGIR contribution	Effet du coefficient correcteur versement	Effet du coefficient correcteur contribution
46 076			181 227	56 647	

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PREVISIONNELLES POUR 2021

1 087 651	+ 19 897	+ 46 076	+ 0	- 181 227	+ 56 647	+	= 1 029 044
Produit attendu des taxes à taux voté (colonne 6)	Total autres taxes (cadre II)	Allocations compensatrices et DCRTP	Versement FNGIR	Contribution FNGIR	Versement coefficient correcteur	Contribution coefficient correcteur	Montant total prévisionnel 2021 au titre de la fiscalité directe locale

A **NIORT**

Le **DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES**

M.FERTIER-POTTIER

Le **24 MARS 2021**

Le préfet,

le

MAIRIE AIGONDIGNE
Le maire,
le 12 avril 2021
79370

FEUILLET A RETOURNER AUX SERVICES PREFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES ACCOMPAGNÉS DE LA DÉLIBÉRATION DE VOTE DES TAUX